



Détails du sondage

Région : Partie est de la zone de gestion du gibier 7

Répondants :
284 chasseurs qui détenaient une autorisation de chasse au mouflon dans la ZGG 7 en 2020 ou 2021

Période du sondage :
Saisons de chasse 2020 et 2021

Réponses reçues : 202

Taux de réponse : 71 %

Project partners

- Bureau des statistiques du Yukon — Gouvernement du Yukon
- Commission de gestion de la faune aquatique et terrestre du Yukon
- Yukon Fish and Game Association

Sondage sur la chasse au mouflon dans la zone de gestion du gibier 7 2020-2021

Objectifs du sondage

Ce sondage visait à permettre aux chasseurs de mouflon de fournir des renseignements, en particulier sur leurs activités de chasse et leurs observations, et de donner leurs points de vue sur les modifications réglementaires touchant la chasse au mouflon dans la partie est de la zone de gestion du gibier 7. Les résultats aideront à évaluer l'efficacité des changements apportés à la réglementation sur la chasse au mouflon dans ce secteur et à déterminer le nombre d'autorisations attribué.

Contexte

Depuis 40 ans, le gouvernement territorial a régulièrement mené des sondages auprès des chasseurs afin de recueillir des données sur les habitudes de chasse et la perception des chasseurs à l'égard de la gestion de la chasse. Les gestionnaires de la faune utilisent les sondages comme outil pour prendre le pouls des chasseurs du Yukon.

En 2020, le gouvernement a apporté des modifications réglementaires concernant la détermination des quotas et l'administration de la chasse au mouflon dans la zone de gestion du

gibier 7. Le gouvernement a donc publié ce sondage pour tenir compte de l'expérience des chasseurs dans la région au cours des saisons de chasse de 2020 et de 2021.

Le sondage a été élaboré en collaboration avec la Commission de gestion de la faune aquatique et terrestre du Yukon et la Yukon Fish and Game Association.

Conception du sondage

Le sondage a été distribué par courriel aux titulaires d'une autorisation de chasse à accès restreint (ACAR) du mouflon dans la partie est de la zone de gestion du gibier 7 au cours des saisons de chasse 2020 et 2021. Les chasseurs devaient remplir le sondage en ligne comme suit :

- du 21 juillet au 13 septembre 2021 pour les chasseurs qui détenaient une ACAR pour la saison 2020;
- du 1^{er} novembre au 30 novembre 2021 pour les chasseurs qui détenaient une ACAR pour la saison 2021.

Le Bureau des statistiques du Yukon a dirigé le sondage et compilé les résultats.

Le sondage a porté sur le profil démographique, l'expérience et les activités de chasse des chasseurs, la façon dont les chasseurs accédaient à

la zone, les observations du nombre de mouflons, et les opinions sur les changements touchant la réglementation et la gestion.

Principaux constats

Plus de la moitié des répondants (51 %) ne trouvaient pas que les changements réglementaires avaient eu des répercussions positives pour les chasseurs de mouflons et 45 % pensaient qu'ils n'ont pas favorisé les populations de mouflons de la ZGG 7.

La plupart des répondants (67 %) ont déclaré qu'ils demanderont probablement une autorisation de chasse dans la ZGG 7 à l'avenir.



Renseignements :

Catherine Pinard, négociatrice, exploitation de la faune

Catherine.Pinard@yukon.ca

867-667-8407

Thomas Jung, biologiste principal de la faune

Thomas.Jung@yukon.ca

867-667-5766

